



TOURNOI REGIONAL : 6 Janvier 2019

- 1) Catégorie de l'épreuve : Tournoi régional
- 2) N° homologation : 976/2018-R
- 3) 24 Tables

Article 1 - Adresse du gymnase

Espace Mérande Rue du Docteur Désfrancois 73 000 CHAMBERY

A 110 Km de Lyon > 1H 20 min, A 60 Km de Grenoble > 45 min

Article 2 - Point de règlement

Il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.)=> pour consulter les Règles du Jeu :http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm

Article 3 - Tableaux et horaires

Tous les tableaux sont primés à partir des ¼ de finale

Les dotations en espèces sont portées à titre indicatif et pourront être revues en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau.

tableaux	heure début	Quarts	Dotations		
			Demi finale	finaliste	vainqueur
A- Nc à 1099 (72 joueurs)	8h00	LOTS	BA 20,00 €	40,00 €	80,00 €
B- NC à 1499 (72 joueurs)	9h00	LOTS	BA 30,00 €	60,00 €	100,00 €
C- NC à 899 (72 joueurs)	10h30	LOTS	BA 15,00 €	30,00 €	60,00 €
D- 1100 à N° 700 (48 joueurs)	11h30	LOTS	BA 40,00 €	80,00 €	120,00 €
E- NC à 699 (72 joueurs)	12h30	LOTS	BA 10,00 €	25,00 €	50,00 €
F- Handicap (64 joueurs)	13h30	LOTS	BA 20,00 €	40,00 €	90,00 €
G- NC à 1799 (72 joueurs)	14h30	LOTS	BA 35,00 €	70,00 €	110,00 €
H- NC à 1299 (72 joueurs)	15h30	LOTS	BA 25,00 €	45,00 €	80,00 €
I- 1300 à TS (48 joueurs)	16h30	LOTS	BA 50,00 €	100,00 €	130,00 €

Article 4 - Nombre de joueurs autorisés par tableaux

Chaque tableau sera limité à 48 ou 72 joueurs maximum, excepté le handicap qui sera limité à 64 joueurs.

Pour le bon déroulement de la compétition, en accord avec le juge-arbitre, l'organisation se réserve le droit:

- de modifier le nombre de participants de certains tableaux
- d'annuler le tableau, si moins de 20 inscrits
- de réduire le montant des lots (divisé par 2, arrondi à l'euro supérieur) si ce nombre est inférieur à 36.

Les inscriptions sont limitées à 3 tableaux (handicap compris).

Article 5 - Déroulement de la compétition

Le premier tour de chaque tableau se fera par poules de 3. Les deux premiers de poule seront qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe.

Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points. sauf pour la série Handicap qui se déroule en 1 manche de 41 points (1 point d'écart pour la victoire). Pour le tableau handicap, 3 points d'avance seront accordés par différence de classement (tranche de 100 pts), le handicap maximum étant limité à 24 points.

Article 6 - Modalités de participation des joueuses féminines

Les féminines seront acceptées en tableau masculin par équivalence du nombre de points licence.

Article 7 - Mention des catégories d'âge le cas échéant :

Attention particulière : Les benjamins pourront participer au tournoi dans le cadre prévu par le règlement fédéral.

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves juniors et séniors.

Article 8 - Prise en compte des résultats pour le classement :

Les résultats seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.
la prise en compte des points licence est effectué au 1er septembre pour l'inscription dans les tableaux

Article 9 - Nom et coordonnées du juge arbitre principal qui officiera

Mr GIRARD DIT CALAMAN Loic.
Sallanches tdt
38 route du petit Salagine
74150 Bloye
Assistant juge arbitre : Jonathan Lecomte

Article 10 - Montant des engagements :

1 tableau > 9 €
2 tableaux > 17 €
3 tableaux > 23 €

Le règlement se fera sur place.

Article 11 - Le pointage

La clôture des inscriptions se fera 30 minutes avant le début du tableau. Le tirage au sort se fait sur place 15 minutes avant le début de chaque tableau.

Article 12 - Date de clôture des engagements

Les inscriptions par mail ou par téléphone seront prises en compte jusqu'au

samedi 05 JANVIER 2019 à midi

Toute inscription sur place sera majorée de 1€ par tableau et acceptée en fonction des places disponibles.

Article 13 - Coordonnés du responsable de l'organisation

tournoichamberytt@gmail.com

Ou par téléphone auprès de :

Lecomte Jonathan
Tel : 06 34 63 06 52

Renseigner le Nom, Prénom, numéro de licence, nombre de points licence, club.

Ou sur le site du club via un formulaire : <http://chamberytt.com>

Article 14 - Montant des récompenses :

Environ 1800 € en espèces, Bon Achat et en lots

Article 15 - Le club Chambéry Tennis de Table décline toute responsabilité concernant tout incident qui pourrait survenir dans l'enceinte du gymnase ou ses abords (vol, accident, ...)

- Une tenue et un esprit sportifs sont de rigueur, les balles plastiques seront fournies par les joueurs.

Article 16 - L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

Article 17 -

Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

-Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

-Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

-S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

-Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>

.Accès à la base de données fédérale à l'adresse

suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>

.Accès à l'application FFTT pour smartphones (Android et IOS)

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.